

\_\_\_\_\_, *Travaux et communications*, vol. 1 (1973), 278 p. vol. 2 (1974), 244 p. Académie des sciences morales et politiques du Québec, Éd. Paulines, Sherbrooke.

Jean-Pierre Thouez

Volume 7, Number 3, 1976

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/700716ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/700716ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Thouez, J.-P. (1976). Review of [\_\_\_\_\_, *Travaux et communications*, vol. 1 (1973), 278 p. vol. 2 (1974), 244 p. Académie des sciences morales et politiques du Québec, Éd. Paulines, Sherbrooke.] *Études internationales*, 7(3), 484-485.  
<https://doi.org/10.7202/700716ar>

de ville et corps policiers. Une sociologie suffisamment attentive à ces « jeux » de la politique municipale serait pleine d'enseignements pour ceux qui cherchent à nous comprendre tels que nous agissons, plutôt que tels qu'on nous suppose dans le ciel des idées.

Mais avant d'entreprendre cette analyse, il faudrait peut-être qu'un chercheur aussi motivé et aussi ingénieux que Tardif aille demander aux maires, échevins ou conseillers ce qu'ils pensent des chef de police...

Vincent LEMIEUX

*Département de science politique,  
Université Laval*

—, *Travaux et communications*, vol. 1 (1973), 278p. vol. 2 (1974), 244p. Académie des sciences morales et politiques du Québec, Éd. Paulines, Sherbrooke.

L'Académie des sciences morales et politiques, dont le siège social est à Montréal est, selon son président, M. Lebel, dans l'avant-propos du volume I, une récente création de l'Académie canadienne-française. Il me semble que son fondateur, Victor Barbeau, ait voulu, suivant l'exemple français, créer une tribune ou plutôt un cercle de rencontres entre intellectuels canadiens-français, déjà connus par leurs livres ou leurs articles de revue.

La plupart des articles publiés dans ces deux ouvrages rendent compte des positions ou font état des recherches de ce type de chercheurs. Ceux-ci sont classés selon leur discipline respective : éducation, science politique, philosophie, géographie, sociologie, science économique, sciences juridiques, sciences religieuses. Chacune d'entre elles fait l'objet d'une section. Il aurait été souhaitable de publier les débats ou commentaires pour chacun des textes ; sans cette dimension, on éprouve un certain malaise, d'au-

tant plus marqué que certains thèmes apparaissent peu approfondis.

Dans le volume I, la publication la plus caractéristique apparaît être celle de V. Barbeau ; article inédit composé en 1938, soulevant des thèmes très actuels que l'on peut résumer de cette façon : « la bourgeoisie canadienne française a trahi l'esprit national en abdiquant ses prérogatives ». Bien qu'il soit nécessaire de replacer ce texte dans son contexte, il aurait été intéressant de le commenter à la lumière des événements actuels. En ce qui concerne les autres articles, la meilleure façon de les présenter est de s'en tenir aux sections et aux auteurs dans la mesure où certains d'entre eux ont contribué à la fois dans le volume I et le volume II. C'est le cas de F.-A. Angers qui explicite, d'une façon peu convaincante, les différences existant entre l'économie coopérative et l'économie d'entreprise. Dans le volume I, il souligne avec raison que la coopération de consommation est la réponse la plus effective du consommateur aux règles du marché. Cependant, lorsqu'il essaie de bâtir une théorie économique sous-jacente selon le postulat : « réalisation d'un coût minimum opposé à la recherche du profit maximum », les difficultés apparaissent insurmontables. Il semble plus logique de partir du consommateur et plus précisément de l'acte d'achat que de l'institution. On peut réfuter cet argument en considérant que l'on s'éloigne du problème mais il s'avère, d'autre part, selon l'auteur, que l'approche microéconomique (théorie de l'entreprise) est limitée car elle suppose que la coopérative est en tous points semblables aux entreprises « modèles ». De plus, on peut se demander pourquoi depuis plusieurs décennies, l'économie appliquée n'a-t-elle pu fournir un modèle conceptuel opérationnel fondé sur les caractéristiques propres de l'institution coopérative ?

Le volume II comprend dans la même section les textes de A. Faucher et de R. Parenteau. Le premier, essaie de détruire le livre de Léandre Bergeron : *Le petit manuel d'histoire du Québec*. Je n'ai pu

lire cet ouvrage mais le style polémique d'A. Faucher est peu efficace. Le second, selon une approche normative, pose la question : le gouvernement québécois est-il efficace ? Après avoir analysé les différents types d'efficacité et établi un parallèle avec l'entreprise privée, il souligne que, sur le plan économique et administratif, le système étatique s'avère peu productif. Certes, il existe certains efforts de l'État mais ceux-ci ne sont pas assez importants au regard de son intervention de plus en plus grande dans la société. Dans ce même volume, citons le texte de P. Garigue concernant les rapports entre la société et la qualité de la vie. Selon l'auteur « l'idée de qualité de vie s'inscrit dans cette recherche des mesures sociales qui ont donné naissance au mouvement théorique qui va des indicateurs sociaux et économiques à l'idée de budget social de la nation ». Il passe en revue le problème de la construction des indicateurs sans oublier la dimension cognitive c'est-à-dire celle qui rend possible la participation des citoyens à la construction des indices. Autre texte important, celui de M. A. Tremblay sur la famille québécoise. On y trouve une description des divers aspects sous lesquels la famille peut être étudiée : en tant qu'univers pluridimensionnel, cadre de vie, cible de certains agents, et en tant qu'insérée dans la société globale... Selon l'auteur, l'observation de la famille sous ces différents angles devrait permettre l'élaboration d'une méthodologie spécifique. Malgré son titre, ce texte ne situe pas l'état des recherches au Québec dans ce domaine.

Dans le volume I, M. Bastien aborde le concept de culture ; dans le volume II, l'évolution de la psychologie pédagogique depuis les Grecs jusqu'à nos jours, en insistant sur l'intérêt de la pédagogie thomiste ! Le premier texte doit être lu à la lumière du texte de L. Dion (volume second) portant sur les rapports entre la politique, la culture et l'économie. Ce texte de Bastien constitue une bonne introduction au concept de culture à travers l'histoire, l'idée est que l'homme a réussi à passer à travers les âges

de la nature à la culture mais exceptionnellement, de la culture à la civilisation. Comparé à l'analyse épistémologique de Dion, on se rend compte des difficultés que l'on peut avoir lorsqu'on essaie de rendre opérationnelles quelques-unes de ces notions. Il n'en reste pas moins que le rôle des valeurs en sciences sociales s'avère de moins en moins négligeable.

La section géographie humaine et démographie est représentée par plusieurs articles dont deux de M. Dorion et P. Dagenais. Le premier traite dans le volume I des rapports entre géographie et musique (1) ; dans le volume II, il fournit une présentation théorique illustrée par de nombreux exemples, de ses recherches en « choronymie ». Le second part d'une idée discutable, fondée sur l'existence de la carte du Vinland, selon laquelle l'Amérique ne serait pas découverte par C. Colomb mais par les Vikings. Dans son second article, il retrace l'évolution de la pensée géographique dans l'Antiquité. Essai que l'on peut lire avec celui de B. Brouillette (tome I) et qui porte sur l'application de la géographie historique ou « l'attitude rétrospective » en géographie.

D'autres textes sont fournis par les sections : philosophie et religion (B. E. Parent, R. Arès, B. Lacroix...); sciences juridiques (P. Ferland, J. C. Bonenfant, F. Faribault...) sans oublier ceux que nous n'avons pas relevés dans les sections citées ci-dessus, soit en tout, 31 essais (15, volume I ; 16, volume II). Les volumes comportent un index de noms propres et de titres. Finalement, soulignons l'intérêt général des sujets ; peut-être que dans ce sens, l'Académie a une signification, celle liée à la vulgarisation de travaux académiques.

Jean-Pierre THOUÉZ

*Département de géographie,  
Université de Sherbrooke*